



Bases de la gestion administrative et financière d'une association

Une journée pour comprendre le fonctionnement global d'une association

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances de base permettant l'administration quotidienne de l'association et l'animation de ses membres.
- Savoir formaliser le cadre de la vie associative pour assurer la pérennité de la structure et faciliter la transmission aux nouveaux membres en utilisant des outils adaptés et faciles d'accès.
- Appréhender les enjeux économiques et financiers d'une association afin de piloter son activité et d'améliorer son impact.
- Savoir monter et piloter un budget associatif et un plan de trésorerie pour faciliter les relations aux financeurs grâce à l'analyse des attentes des financeurs.

INFOS PRATIQUES :

Dates d'inscription : À définir

Durée de formation : Deux journées / 12H

Dates de formation : À définir

Prix : A partir de 250€ HT

Effectif maximum : 6 personnes

Formatrice : Alice Juliet

Modalités et délais d'accès : Inscription via mail et téléphone : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Présentiel ou Distanciel

MATÉRIEL REQUIS

Aucun

PUBLIC CIBLE

Bénévoles et créateurs d'associations, porteurs de projets d'intérêt général, personnes ayant la volonté de s'impliquer dans le milieu associatif

PRÉREQUIS

Aucun



FORMATRICE



Alice Juliet

Présidente de JCA Formation

Juriste spécialiste de l'Économie Sociale et Solidaire et notamment des associations

La formation doit être placée sous le contrôle d'un formateur qui intervient effectivement dans le processus d'acquisition des compétences. Il doit avoir des qualités en adéquation avec le domaine concerné et agir pour le compte d'un organisme de formation déclaré.

alice@jcagroupe.fr



PROGRAMME DE LA FORMATION

Jour I

Introduction : panorama de l'activité associative en France et de l'économie sociale et solidaire, brefs informations sur la création d'une association

Partage des expériences et projets associatifs des participants

A. Gestion administrative de l'association

1. Le cadre légal de l'association

- a. Le but non lucratif
- b. L'intérêt général
- c. Les associations fiscalisées

2. La démocratie associative

- a. La gouvernance des associations
- b. La circulation de l'information et des décisions et Prise en main et test d'un outil : circuit des décisions et de l'information
- c. L'animation des organes de gouvernance
- d. La formalisation de la démocratie associative

3. L'encadrement du fonctionnement associatif

- a. Le règlement intérieur
- b. Le recrutement de salariés
- c. La mobilisation des bénévoles



Jour II

B. Gestion financière associative

1. La diversité des ressources associatives
 - a. Les ressources autorisées pour les associations
 - b. Les catégories de modèles socio-économiques associatifs
2. Les obligations financières des associations
 - a. La tenue des comptes et la conservation des justificatifs
 - b. L'élaboration d'un rapport moral et financier annuel
3. Optimiser la gestion financière de l'association
 - a. Connaissances basiques de la comptabilité associative
 - b. Le suivi comptable
 - c. Le suivi financier
 - d. La réalisation d'un budget prévisionnel et Proposition d'outils réutilisables et libres de droit
4. Le pilotage des subventions
 - a. L'attente des financeurs publics
 - b. La réponse à appel à projet
 - c. La coordination des subventions dans un même budget
 - d. La réalisation des bilans d'action à transmettre aux financeurs

Conclusion : que faire avec ces connaissances, par où commencer ?



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques :

- Diaporama projeté et remis en fin de session
- Choix par chaque participant d'une association (existante ou fictive) sur laquelle baser les exercices réalisés au long de la journée
- Travail interactif sur les outils proposés
- Valorisation pédagogique des expériences des participants

Méthodes :

Théorique et active

Modalités :

Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.

Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.

Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.



MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

L'OF s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo-projection. Support de cours délivré à chaque participant. Travaux pratiques.



COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Pilotage associatif : gestion, organisation, formalisation
- Animation d'un collectif bénévole



ACCESSIBILITÉ

Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations de handicap.

Contact référent handicap : Alice Juliet, alice@jcagroupe.fr

[Politique d'accessibilité des prestations de formation pour les publics en situation de handicap](#)



SUIVI DE L'ACTION

Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires (émargement par les stagiaires et le formateur)

Une attestation de compétences sera remis à chaque stagiaire



ÉVALUATION DE L'ACTION

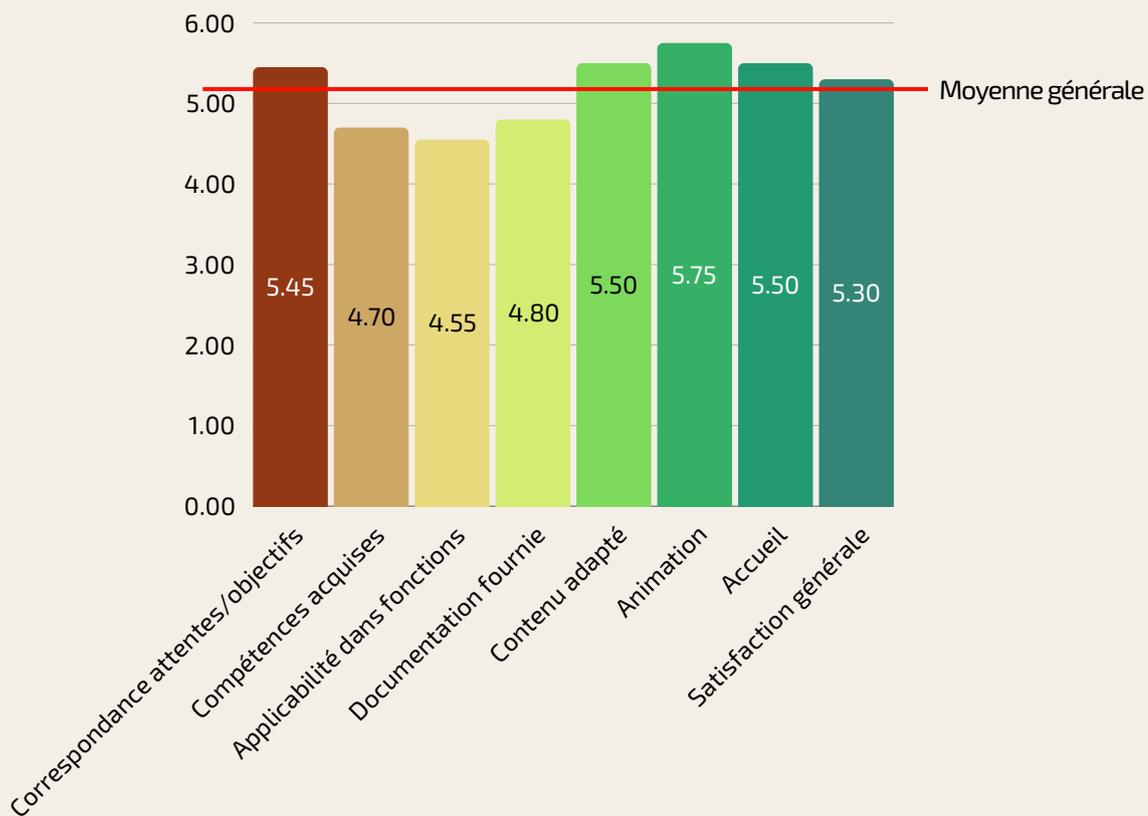
Évaluation sur le degré d'acquisition des compétences (tests, examens, QCM).

Évaluation de la prestation de formation « **à chaud** » (tour de table, cible, bilan écrit ..).





Taux de satisfaction :

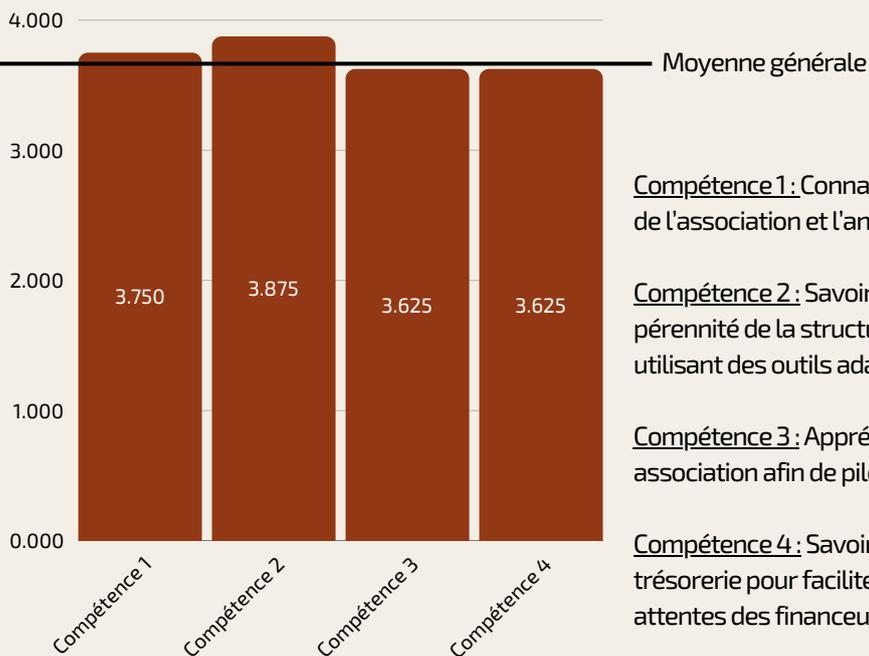


Nombre de stagiaires inscrits sur l'année en cours : 2

Taux de présence : 100%

Taux de persistance : 100%

Niveau d'acquisition des compétences :



Compétence 1 : Connaissance de base permettant l'administration quotidienne de l'association et l'animation de ses membres.

Compétence 2 : Savoir formaliser le cadre de la vie associative pour assurer la pérennité de la structure et faciliter la transmission aux nouveaux membres en utilisant des outils adaptés et faciles d'accès.

Compétence 3 : Appréhender les enjeux économiques et financiers d'une association afin de piloter son activité et d'améliorer son impact.

Compétence 4 : Savoir monter et piloter un budget associatif et un plan de trésorerie pour faciliter les relations aux financeurs grâce à l'analyse des attentes des financeur.

*Les résultats sont susceptibles d'évoluer au fur et à mesure des formations. Ces données seront mises à jour régulièrement.

